



**Atlas social de la France**

ISSN : 3100-0797

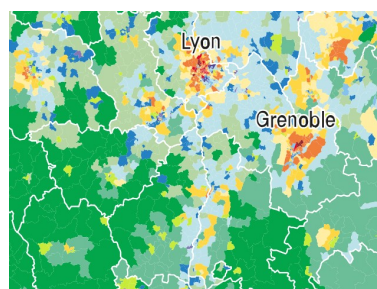
Éditeur : Espaces et Sociétés (UMR 6590 CNRS)

<https://atlas-social-de-france.fr/>

## Une typologie des divisions socioprofessionnelles de l'espace (1/2)

Les espaces « moyens » et « supérieurs »

**Jean Rivière et Aliette Roux**



*Carte : J. Rivière, A. Roux, A. Beroud, S. Charrier, 2025 - CC 4.0 - BY*

<https://atlas-social-de-france.fr/index.php?id=1191>

DOI : <https://doi.org/10.48649/asf.1191>

### Référence électronique

Jean Rivière et Aliette Roux, « Une typologie des divisions socioprofessionnelles de l'espace (1/2) », *Atlas social de la France* [], eISSN : 3100-0797, *Classes et fractions de classe à la maison : vivre entre-soi, habiter où on peut*, mis en ligne le 22 janvier 2026, consulté le 06 mars 2026. URL : <https://atlas-social-de-france.fr/index.php?id=1191> - DOI : <https://doi.org/10.48649/asf.1191>

### Licence

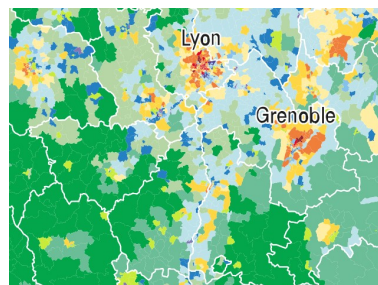
CC 4.0 - BY



# Une typologie des divisions socioprofessionnelles de l'espace (1/2)

Les espaces « moyens » et « supérieurs »

Jean Rivière et Aliette Roux



*Carte : J. Rivière, A. Roux, A. Beroud, S. Charrier, 2025 - CC 4.0 - BY*

## RÉSUMÉ

---

### Français

---

En sciences sociales, la nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles (PCS) est souvent utilisée pour approcher les appartenances des individus aux classes sociales. En combinant plusieurs principes de classement (profession actuelle ou passée, statut, nature de l'employeur, niveau de qualification), cette nomenclature offre une représentation multidimensionnelle des positions occupées au sein du monde du travail. Quelles configurations socioprofessionnelles structurent le territoire national ?

## INDEX

---

### Mots-clés

---

nomenclature, données publiques, classes sociales, professions et catégories socioprofessionnelles

### Glossaire

---

PCS

### Index géographique

---

Paris, Marseille (quartier Périer), Strasbourg (quartier Contades), Lyon (parc la Tête d'Or), Rennes (parc Thabor), Grenoble (rives de l'Isère), Nantes, Bordeaux, Toulouse

## SOMMAIRE

---

Une typologie nationale qui s'articule avec la hiérarchie urbaine

Figure 1. Des configurations socioprofessionnelles liées à la taille des aires d'attraction des villes

La concentration des profils-types « supérieurs » dans les espaces urbains centraux

Figure 2. Des configurations socioprofessionnelles entre clivages régionaux et polarisation urbaine

Les couronnes périurbaines comme espaces aux profils-types « moyens »

## TEXTE INTÉGRAL

---

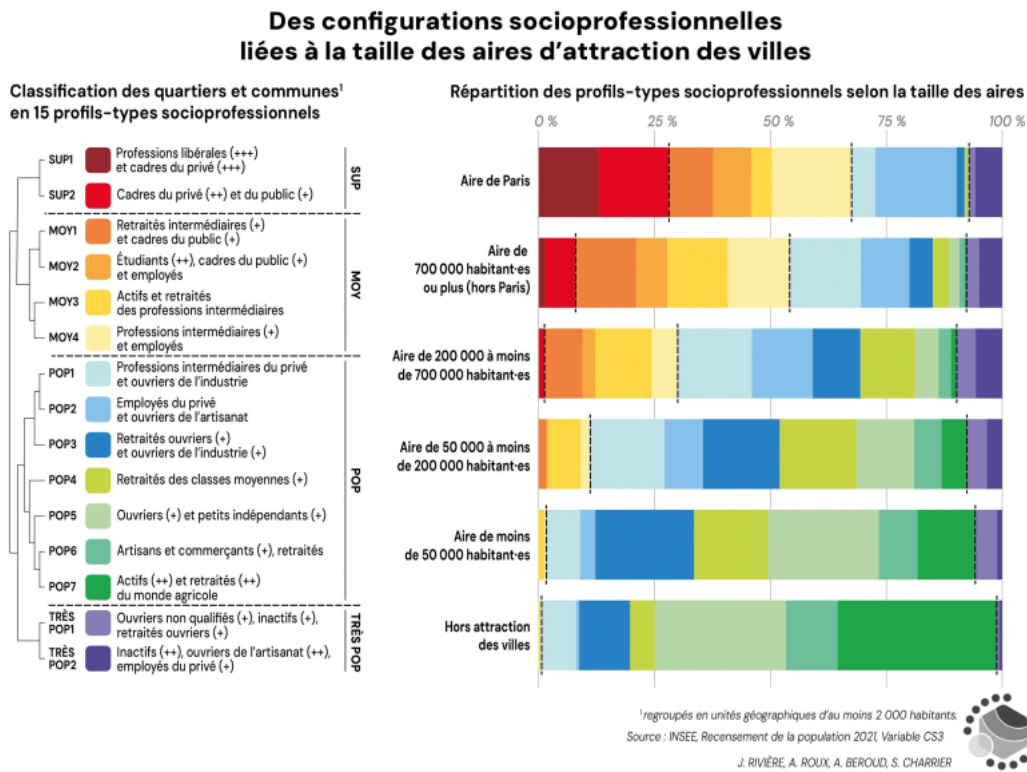
- 1 Afin rendre compte de l'inscription des clivages socioprofessionnels dans l'espace, la nomenclature des PCS utilisée classe les individus de plus de 15 ans en 42 postes, parmi lesquels six correspondent aux retraités (dont la part est croissante dans la société française vieillissante) qui sont pris en compte tout en étant replacés dans leur ancien groupe d'appartenance. Si des typologies analogues ont pu être établies dans le périmètre de la région Ile-de-France ou dans des métropoles régionales, ces démarches isolent les mondes urbains du reste du territoire, or il est fondamental de pouvoir mesurer les différences de composition socioprofessionnelle dans un seul et même référentiel analytique national, afin de pouvoir éclairer le débat public sur des bases empiriques solides.

## Une typologie nationale qui s'articule avec la hiérarchie urbaine

- 2 Pour proposer un tableau fin et synthétique, une typologie des quartiers et communes (regroupés en unités géographiques d'au moins 2000 habitants) a permis de distinguer quinze profils-types socioprofessionnels réunis en quatre groupes qualifiés de « supérieurs », « moyens », « populaires » et « très populaires ». Leur répartition montre que les divisions socioprofessionnelles s'articulent

selon une double logique associant des clivages régionaux (témoins de spécialisations économiques anciennes, mais aussi de processus plus récents comme les mobilités de retraités aisés en direction des espaces méridionaux et littoraux) et des polarisations métropolitaines (qui donnent à voir le processus de concentration des emplois les plus qualifiés et rémunérateurs dans les villes du haut de la hiérarchie urbaine). Près d'un tiers des quartiers et communes de l'aire d'attraction parisienne appartiennent ainsi aux profils-types « supérieurs », alors que ces derniers pèsent à peine 10 % au sein des grandes aires d'attraction de plus de 700 000 habitants, et qu'ils sont absents des aires d'attraction de moins de 200 000 habitants (figure 1). Toutefois, les aires d'attraction de plus de 200 000 habitants sont aussi celles qui accueillent la plus forte proportion de quartiers et communes des profils « très populaires », confirmant que les grandes villes sont les espaces où les inégalités sociales sont les plus marquées. Quant à la part des différentes configurations socioprofessionnelles populaires, elle augmente à mesure que la taille des aires d'attraction des villes diminue. Les mondes ruraux considérés par l'INSEE comme « hors de l'attraction des villes » sont cependant ceux qui apparaissent comme les moins contrastés au plan socioprofessionnel, dans le sens où ils ne comptent presque aucun quartier et commune des profils-types « supérieurs » ni de quartiers et communes aux profils « très populaires », ce raisonnement fondé sur le profil des unités spatiales ne signifiant pas pour autant que ces mondes ruraux ne comptent pas d'habitants des classes moyennes ou supérieures en position dominante dans les structures sociales locales.

**Figure 1. Des configurations socioprofessionnelles liées à la taille des aires d'attraction des villes**

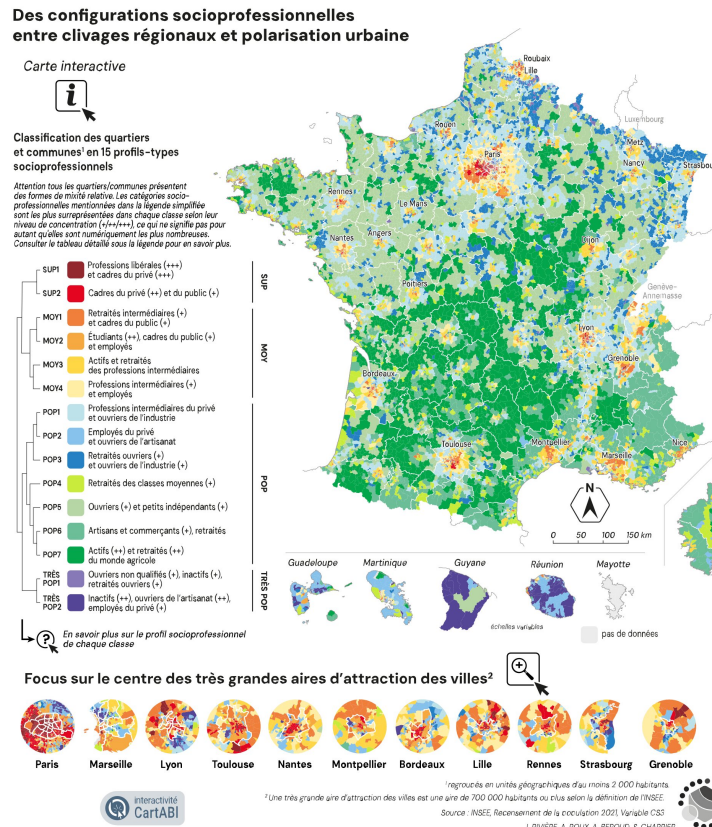


Source : INSEE, Recensement de la population 2021, Variable CS3.

## La concentration des profils-types « supérieurs » dans les espaces urbains centraux

- 3 La famille des profils-types « supérieurs » rassemble environ 1 500 quartiers et communes sur les 21 000 que compte le maillage d'analyse utilisé, soit environ 7 % de l'ensemble. Leur cartographie permet de mettre au jour leur implantation au cœur des espaces urbains centraux, tandis que l'examen de leur composition socioprofessionnelle révèle la forte ségrégation des classes supérieures, plus élevée que celle des classes populaires (figure 2).

**Figure 2. Des configurations socioprofessionnelles entre clivages régionaux et polarisation urbaine**



4 C'est particulièrement le cas pour le profil « SUP1. Professions libérales (+++) et cadres du privé (+++) » qui est caractérisé par de très fortes surreprésentations des fractions des classes supérieures : cadres administratifs et commerciaux d'entreprise ; professions libérales ; chefs d'entreprise de plus de 10 salariés ; professions de l'information, des arts et des spectacles ; mais aussi retraités anciens cadres pour lesquels l'entre-soi se prolonge après la période d'activité. Au total, le groupe socioprofessionnel des cadres et professions intellectuelles supérieures (ainsi que des retraités issus de ce groupe) représente 43 % des habitants de ces quartiers huppés, contre environ 13 % en moyenne nationale. Parmi les 589 quartiers classés dans ce profil-type, 90 % se trouvent dans l'aire d'attraction parisienne, et 366 d'entre eux sont localisés dans un Paris désormais massivement embourgeoisé. Hors de la capitale qui concentre les

élites économiques et administratives (et dont la structure sociale illustre le poids de l'État centralisateur), on retrouve ce profil-type uniquement dans quelques beaux quartiers des grandes métropoles : Périer à Marseille ou Contades à Strasbourg, dans les foyers historiques de la bourgeoisie textile à Lille et Roubaix, et dans le voisinage de secteurs verdoyants comme autour du parc de la Tête d'Or à Lyon, du Thabor à Rennes, ou sur les rives de la vallée de l'Isère depuis Grenoble.

- 5 Dans la plupart des métropoles régionales (comme au centre de Nantes, Bordeaux ou Toulouse), les secteurs les plus aisés appartiennent cependant au profil « SUP2. Cadres du privé (++) et du public (+) » qui regroupe 952 quartiers. Celui-ci est fondé sur la forte présence des ingénieurs et cadres techniques d'entreprise, des cadres administratifs et commerciaux d'entreprise, des professeurs et professions scientifiques, puis des cadres de la fonction publique. Autrement dit, il s'agit de fractions des classes moyennes et supérieures situées légèrement plus bas que les précédentes dans les hiérarchies symboliques et salariales. Elles sont aussi plus fréquemment liées au secteur public, non sans lien avec les fonctions de capitale régionale et de centre universitaire de ces villes (un peu moins de 10 % des habitants de ces quartiers sont d'ailleurs étudiants). Le groupe des cadres et professions intellectuelles supérieures (et des retraités de ce groupe) rassemble tout de même 34 % des habitants de ces espaces centraux.

## **Les couronnes périurbaines comme espaces aux profils-types « moyens »**

- 6 Répartis dans quatre profils-types de configurations socioprofessionnelles, un peu plus de 5 300 quartiers et communes sont qualifiés d'espaces « moyens », soit un quart des unités spatiales analysées.
- 7 Le type « MOY1. Retraités intermédiaires (+) et cadres du public (+) » correspond aux premières couronnes périurbaines aisées de métropoles régionales. On les retrouve notamment autour de Rouen, Rennes, Grenoble et Nice, au nord de Montpellier, Dijon et Nantes.

Ces espaces pavillonnaires urbanisés au cours des années 1970 sont vieillissants, à l'image de la surreprésentation des cadres retraités qui est la plus élevée, suivie de celle des professeurs et professions scientifiques, des professions libérales, des ingénieurs et cadres techniques d'entreprise, des cadres de la fonction publique, ou encore des professions intermédiaires retraitées. Le groupe des cadres et professions intellectuelles supérieures (et des retraités de ce groupe) pèse cette fois 24 % des habitants.

- 8 Souvent localisés entre les quartiers du profil SUP2 et MOY1, les secteurs géographiques classés dans le type « MOY2. *Étudiants (++)*, *cadres du public (+)* et *employés* » appartiennent souvent aux centres de villes universitaires à l'image de Rennes, Montpellier, Lille ou Toulouse. Leur principale caractéristique tient d'ailleurs à la forte surreprésentation des étudiants (15 % des habitants ces quartiers), qui voisinent surtout avec des habitants du pôle culturel des classes moyennes (professions de l'information, des arts et des spectacles, professeurs et professions scientifiques) et secondairement de leur pôle économique (ingénieurs et cadres techniques d'entreprise, professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises). La part du groupe des cadres et professions intellectuelles supérieures (et des retraités de ce groupe) tombe ici à 18 % des habitants, et ces secteurs intra-urbains accueillent également de légères surreprésentations de certaines fractions des classes populaires (personnels des services directs aux particuliers, employés administratifs d'entreprise).
- 9 Avec les profils-types MOY3 et MOY4, la typologie donne justement à voir des espaces où la mixité socioprofessionnelle est plus importante, les professions intermédiaires constituant le groupe central dans le peuplement de ces quartiers et communes. On retrouve la classe « MOY3. *Actifs et retraités des professions intermédiaires* » dans les 2<sup>èmes</sup> couronnes périurbaines (également âgées) d'aires d'attraction de taille moyenne, au niveau du sillon lorrain entre Nancy et Metz, ou dans le système urbain de l'Ouest à Angers, Poitiers et Le Mans. Les surreprésentations qui fondent ce profil-type sont peu tranchées et renvoient aux retraités issus du groupe des professions intermédiaires, ainsi qu'aux différentes fractions internes au groupe des professions intermédiaires mais qui sont en activité.



- 10 Le groupe « MOY4. Professions intermédiaires (+) et employés » est celui dans lequel ces professions intermédiaires en activité sont les plus nombreuses (21 % des habitants, contre 15 % dans la moyenne française). Si toutes les fractions du groupe sont ici plus présentes qu'ailleurs, il s'agit surtout des professions intermédiaires du secteur privé (professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises, techniciens), qui voisinent avec certaines fractions des cadres (ingénieurs et cadres techniques d'entreprise) et des employés (employés administratifs d'entreprise), ces habitants formant des ménages situés entre les classes moyennes et le haut des classes populaires. Les ressources dont ils disposent pour accéder à la propriété expliquent largement la localisation de ce profil-type dans les 2<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> couronnes périurbaines des capitales régionales comme du bassin parisien.
- 11 Les autres profils-types de configurations socioprofessionnelles décrivent la mosaïque des espaces « populaires » que l'on retrouve plus loin des centres métropoles attractives, mais aussi en leur cœur pour les espaces « très populaires ».

---

## Les coulisses de la planche

Du point de vue des catégories sociologiques, cette planche s'appuie sur des variables issues de la nomenclature PCS 2003 qui classe les individus de plus de 15 ans selon leurs positions dans le monde du travail. Contrairement au niveau 1 de cette nomenclature qui agrège des positions au travail assez différentes au sein des 8 postes que sont les groupes socioprofessionnels (les « cadres et professions intellectuelles », les « professions intermédiaires », etc.), le niveau 3 propose 42 postes qui permettent de distinguer des fractions de classe sur la base des qualifications des individus, de leurs statuts, de leurs secteurs d'activités, ou encore de leur âge puisque les retraités constituent l'un des groupes. À l'intérieur du groupe des « cadres et professions intellectuelles supérieures » (niveau 1), le niveau 3 permet par exemple d'isoler les « professions libérales », les « cadres de la fonction publique », les « professeurs, professions scientifiques », les

« professions de l'information, des arts et des spectacles », les « cadres administratifs et commerciaux d'entreprise », ou encore les « ingénieurs et cadres techniques d'entreprise ».

Du point de vue des catégories géographiques, l'analyse proposée a été conduite dans une maille *ad hoc* nommée « IRISr » associant des quartiers (IRIS) et communes regroupés en unités géographiques d'au moins 2 000 habitants. Cette maille repose sur un regroupement d'IRIS (îlots regroupés pour l'information statistique) afin d'en réduire l'hétérogénéité démographique, tout en s'assurant du dépassement d'un seuil de population fixé à 2 000 habitants. La trame officielle des IRIS, produite par l'Insee, subdivise les zones les plus denses en quartiers avoisinant les 2 500 habitants en moyenne. En France métropolitaine d'après le recensement de 2021, toutes les communes de plus de 10 000 habitants sont IRISées, ainsi que 33 % des communes comprises entre 3 000 et 10 000 habitants. Les plus petites communes restent intactes et sont dites « mono-IRISées ». Ce découpage reste le plus utilisé par la statistique publique pour diffuser des données à l'échelle infra-communale, mais il présente une distribution démographique relativement dispersée : le quart des entités réunissent moins de 260 âmes, et la moitié ne dépassent pas 820 résidents.

La constitution de la maille « IRISr » vise à regrouper les IRIS inférieurs au seuil démographique de 2 000 habitants, lesquels réunissent donc essentiellement des petites communes rurales mono-IRISées, mais également des IRIS urbains peu habités recouvrant des zones d'activité ou des espaces naturels. Les départements ruraux qui combinent des densités démographiques faibles et une trame communale resserrée sont logiquement particulièrement concernés, comme par exemple la Creuse, la Haute-Marne ou le Lot, où moins de 4 % des IRIS de la trame officielle (communes mono-IRISées comprises) dépassent les 2 000 habitants. Ce regroupement d'IRIS est effectué en répondant à trois exigences : dépasser le seuil fixé sans trop s'en éloigner ; obtenir des géométries aussi rondes que possible ; assurer la compatibilité du maillage créé avec d'autres mailles existantes, et notamment la trame communale.

Cette maille permet ainsi à la fois de conserver la finesse du découpage des IRIS urbains, de gagner en robustesse statistique notamment pour l'étude des espaces peu denses, de diffuser certaines données soumises au secret statistique, et de simplifier la représentation cartographique aux larges échelles. Sa méthode de constitution est présentée dans un data paper dédié : Roux, A., (à paraître en 2026). « Spatialiser les données de la statistique sociale française dans des mailles démographiquement homogènes : Présentation de la maille IRISr (IRIS regroupés) », *Cybergéo : European Journal of Geography*.

## BIBLIOGRAPHIE

---

CLERVAL A., Delage M., 2014, « La métropole parisienne : une mosaïque sociale de plus en plus différenciée », *Métropolitiques*, 8 septembre, URL : <http://www.metropolitiques.eu/La-metropole-parisienne-une.html>

DESROSIÈRES A., THÉVENOT L., 2002, *Les catégories socioprofessionnelles*, Paris, La Découverte.

HUGRÉE C., PENISSAT E., SPIRE A., 2017, *Les Classes sociales en Europe. Tableau des nouvelles inégalités sur le vieux continent*, Marseille, Agone.

PRÉTECEILLE E., 2006, « La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? La métropole parisienne entre polarisation et mixité », *Sociétés contemporaines*, N° 62, Vol. 2, pp.69-93, DOI : [10.3917/soco.062.0069](https://doi.org/10.3917/soco.062.0069)

## AUTEUR.E.S

---

### Jean Rivière

---

Jean Rivière est maître de conférences HDR en géographie à l'université de Nantes et membre du laboratoire Espaces et Sociétés (ESO). Ses recherches s'inscrivent dans le champ de la géographie sociale et sont centrées sur l'étude de la dimension spatiale des hiérarchies sociales et des rapports de domination. Ses travaux articulent les recompositions sociologiques en cours dans les espaces résidentiels (des espaces métropolitains centraux aux mondes périurbains) avec les votes qui s'y expriment. Il tente plus largement de construire des ponts entre géographie, sociologie et science politique. Dans le champ disciplinaire, il s'attache à décloisonner les approches de la géographie sociale et de la géographie quantitative.

[jean.riviere@univ-nantes.fr](mailto:jean.riviere@univ-nantes.fr)

IDREF : <https://www.idref.fr/103777474>

ORCID : <http://orcid.org/0000-0001-5004-2290>

HAL : <https://cv.archives-ouvertes.fr/jean-riviere>

### **Aliette Roux**

---

[aliette.roux@univ-nantes.fr](mailto:aliette.roux@univ-nantes.fr)

IDREF : <https://www.idref.fr/240751485>

ORCID : <http://orcid.org/0009-0008-4937-0906>